



DÉLIBÉRATIONS

Le 13 juin 2016, à vingt heures, le conseil municipal convoqué le 7 juin 2016 s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur FAYARD Daniel, Maire.

Présents : M. Daniel FAYARD, Mme Sylvie LANAUD, M. BROSSE Éric, M. CIMETIÈRE Gérard, M. DULAC Didier, M. MOËNE Thierry, M. Claude ANDREANI, M. Lilian CHANEL, Mme Sylviane GANDREY, Mme AOUDIA Marie-Claude, M. Frédérick BAGNARD, Mme ROSIER Émilie, Mme VALETTE Élisabeth

Absents : Mme AVERLY Karine, Mme DELAHAYE Nadine

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Objet : Budget 2016 assainissement – décision modificative n° 1

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le Budget 2016 « assainissement » doit être réajusté ;

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés - -

VALIDE la décision modificative du BP 2016 « assainissement » telle que :

Compte 1391/040 : - 26 737 €
Compte 2158/040 : - 26 737 €

Compte 673/67 : +348,03 €
Compte 70611/70 : + 348,03 €

Total dépenses d'investissement : 61 586,60 €	Avant DM : 88 323,60 €	Après DM :
Total recettes d'investissement : 61 586,60 €	Avant DM : 88 323,60 €	Après DM :
Total dépenses d'exploitation : 79 240,10 €	Avant DM : 78 892,07 €	Après DM :
Total recettes d'exploitation : 79 240,10 €	Avant DM : 78 892,07 €	Après DM :

Objet : Demande d'aide financière – Mme LAMURE, Sénatrice du Rhône

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une aide financière peut être accordée, dans le cadre de la construction d'une cantine ; un plan de financement (544 600 € HT) et un échéancier prévisionnel des travaux ont été élaborés.

Depuis 1993, les quelques 132 élèves de l'école bénéficient de repas qui leur sont quotidiennement servis dans la salle des fêtes ; salle qui sert aussi pour les réunions d'associations, de familles, pour des festivités, des cérémonies, pour les garderies périscolaires et pour le centre de loisir.

Aussi, les 80 enfants (au minimum) inscrits à la cantine mangent les midis répartis en 2 services dans un confort qui ne satisfait absolument personne ; le Conseil municipal a donc délibéré pour construire une cantine digne de ce nom, et attendue de longue date par tous les administrés.

Le chantier est envisagé dans le bourg du village (972 habitants au recensement) sur la parcelle cadastrée ZC 372 d'une surface de 314 m² ; cet espace qui jouxte la cour de l'école a été acquis - en prévision - par la commune en 2014 pour 60 000 €.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés -

AUTORISE M. le Maire à solliciter auprès de Mme LAMURE, Sénatrice du Rhône, une aide financière pour le futur chantier de la cantine ; le démarrage des travaux de construction est programmé pour novembre-décembre 2016.

S'ENGAGE à utiliser l'intégralité des fonds perçus pour financer tout le chantier de construction.

Objet : Demande de dégrèvement – Lyonnaise des Eaux / assainissement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que des abonnés de la commune ont sollicité le service des Eaux afin d'obtenir un dégrèvement de leur facture, suite à une surconsommation accidentelle.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés -

AUTORISE le dégrèvement à Monsieur BERNARD, 1956 Route de Belleville, pour 998 m³

AUTORISE le dégrèvement à M. TIXIER et Mme ROLAND, 3 Chemin de la Saône, pour 3 763 m³

REFUSE le dégrèvement à Messieurs GARCIN et CHOUKI en raison de leur consommation anormalement basse au vue du nombre d'habitants déclaré dans leur foyer.

Objet : Conventions avec le PIJ, le Centre social et l'ALSH « les 3 ballons »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que des conventions doivent être signées par la commune avec la CCSB, les Mairies de Belleville et de Saint-Jean d'Ardières ; ces conventions engagent par écrit les parties contractantes à des droits et devoirs, particulièrement pour le financement et les justificatifs d'activités.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés -

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de mutualisation de service avec le Point d'Information Jeunesse

AUTORISE M. le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec le Centre social de Belleville (association « Comité d'animation du Centre social »)

AUTORISE M. le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec le Centre de loisir « Les 3 ballons » (association « Beaujolais Val de Saône Handball »)

Objet : Produit des amendes de police 2015

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le produit des amendes de police de l'année N-1 peut être utilisé pour investir dans des équipements de sécurité routière ; un projet chiffré doit donc être soumis au Conseil Départemental du Rhône afin d'obtenir - comme chaque année - la part du dit produit des amendes de police qui revient à la Commune.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés -

AUTORISE M. le Maire à solliciter le versement du produit des amendes de police 2015 au vue des projets d'équipement de sécurité routière pour la Route de Villeneuve et la Route des Perriers.

= pose de signalisations verticales (panneaux B8 « interdiction aux poids lourds ») aux intersections des Routes de Dracé, de Villeneuve et Route des Perriers

= marquage au sol de 50 places de stationnement

= installation de 4 plots rétro réfléchissants au carrefour giratoire de la Commanderie (RD 37)

Pour un coût total de 1895,12 € HT.

Objet : Opérations foncières / transaction notariée – acquisition et échange de parcelles

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la délibération n° 2016-04-03 (achat d'une portion de la parcelle ZC 106a) et la délibération n° 2016-04-05 (échange parcelles ZC 246a et ZC 246b) ne sont pas suffisamment précises ;

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés -

APPROUVE l'achat d'une bande de 64 m² - parcelle ZC 106a - situé Impasse Saint-Genis pour 50 €/m²

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés - moins 1 abstention -

APPROUVE le déclassement de 58 m² sur la parcelle ZC 246b (extrémité de l'impasse communale)

AUTORISE M. le Maire à engager les démarches nécessaires et signer tous les documents afférents à ces opérations foncières.

Questions diverses :

- 1) Remerciements pour les subventions 2016 par : le centre Léon Bernard, FNATH (100 euros), le Comité local féminin, l'AGIVR (100 euros) et l'Amicale laïque.
- 2) Remerciements de M. & Mme GAUTHIER pour les travaux Impasse des Lilas, remerciements de M. & Mme CORNU pour les travaux Impasse de la Fonderie
- 3) Cercle des patineurs : la demande de 2 coupes a été accordée
- 4) Lundi 30 mai : 18 mamas ont été présentes pour le cinéma ; en 2017 : Taponas organisera la collation entre les 2 séances.
- 5) AG de l'aide à domicile du canton de Belleville (exercice 2015) ; 69 équivalents temps plein, 20 personnes aidées à Taponas.
- 6) AG de l'« ADMR » de Lantignié- Charentay (présentation sympathique et originale) ; il y a 17 communes et 16 intervenants pour les familles.
- 7) AG du Centre social avec une présentation par « quizz » et spectacle ; l'adhésion annuelle coûte 8,50 euros.
- 8) AG de Secours Populaire de Saint-Jean d'Ardières ; il y a 56 familles aidées pour 25 bénévoles qui réalisent 5 500 heures de suivi chaque année.
- 9) Secours Populaire : 8 enfants iront à un match de foot de l'EURO 2016 (transport avec le minibus du foyer des Remparts). Projet d'aide à la scolarité : binôme 1 étudiant / 1 enfant. Projet sur l'école de Taponas ; possibilité d'aide matérielle pour une sortie pédagogique.

- 10) L'année 2017 : accueil de la fédération départementale du Secours Populaire (+ une journée pour les oubliés de vacances 23-24 août à Frontignan). Octroi de prêt à taux 0 %.
- 11) AG du Foyer Les Remparts : 25 nouveaux logements sont en construction à Belleville (dans l'angle de la Rue des Rempart et de la Rue du Presbytère).
- 12) École communale : OK pour la cellule électrique (détecteur) dans le local de ménage. Une demande de banc. Ordinateurs : un achat groupé avec celui de la Mairie.
- 13) Les bacs de jardinage pourront être fabriqués par le service technique municipal.
 - 14) Une 2^{ème} personne est nécessaire pour la surveillance des petits pendant la sieste. Le poste sera maintenu pour l'année scolaire 2016-2017.
- 15) Traçage de marelle et lignes sur la cour EST de l'école
- 16) APRR : le dossier suit son cours concernant la protection phonique. Un merlon est à l'étude à l'OUEST de l'autoroute sur une longueur d'environ 1 600 m. Un bureau d'étude a proposé ses services pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le merlon... De plus, la société FAMY ex CHARRIN dispose de 48 000 m³ de terre qui pourrait servir à la réalisation de celui-ci...
 - Nous souhaitons contacter les différentes parties lors d'une réunion à programmer ainsi que la population lorsque nous aurons assez d'éléments probants.
- 17) Future cantine : réunion avec l'architecte + l'économiste de la construction lundi 20 juin en Mairie.
- 18) Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue lundi 11 juillet à 20h (à confirmer).

Réunion achevée à 23h30

M. Daniel FAYARD

M. Gérard CIMETIÈRE

M. Éric BROSSE

M. Sylvie LANAUD

M. Frédérick BAGNARD

Mme Marie-Claude AODIA

M. Claude ANDREANI

M. Thierry MOËNE

M. LILIAN CHANEL

Mme Élisabeth VALETTE

Mme Émilie ROSIER

Mme Sylviane GANDREY

M. Didier DULAC